

## **Compte rendu du Conseil Municipal du 22 Mars 2019**

**Présents :** Isabelle PESTRE, Renaud TALVA, Vivien BROCARD, Eric DELAY, André CASTAGNA, Maxime CELLIER, Denis DEMARCHE, Patricia JANSON, Philippe AUBRY, Vincent Brocard

**Absents excusés :** Jean-Marie HERMANT a donné son pouvoir à Isabelle PESTRE

**Absent non excusé :** Patrick BENARD.

Le quorum étant atteint et après approbation du compte rendu de la séance précédente, le Maire déclare la séance ouverte.

Les membres du conseil municipal ont décidé :

- 1) A l'unanimité, d'affecter un report en section d'investissement de 241 854.19 € (ligne 002 en recettes) correspondant à l'affectation du résultat de 2018.
- 2) A l'unanimité, de valider le compte de gestion 2018.
- 3) A l'unanimité, de valider le budget primitif 2019 qui s'équilibre en recettes comme en dépenses à 677 394.19 en section de fonctionnement et à 257 978.78 € en section d'investissement.
- 4) A l'unanimité, de fixer les taux d'imposition comme suit : TH 12.04%, Foncier bâti : 16.83% et Foncier non bâti : 15.2%.

### ***Questions divers :***

#### ***Lecture faite du courrier de l'Association La Chaussée Sur Marne Histoire et Patrimoine :***

La présidente demande l'autorisation de remettre en place la Croix de la Patience, déposée lors des travaux de construction de la déviation du village. Le conseil municipal est favorable à la demande de cette association, la Croix sera installée sensiblement à la même place soit au bout du chemin du Vaux Varon.

Le Maire,

Isabelle PESTRE.